

Présents :

- Mmes FOUGERAS, GIRARD, DUVERT D'ALESIO, FERREIRA, GREIL, GASNE, MEILACH, BOURGEON, DUFOUR, GAUGE et PERRAUD, M BENHAMDICHA, représentants des parents d'élèves
- Mmes HENNEBAUT, MOUHLI, JAYET-LAVIOLETTE, AMMAR et M DUQUENNOY, enseignants
- Mmes MARTINOT et DEGLETAGNE, ATSEM
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- M VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires
- Mme PASCALIN et M DECREUSEFOND, DDEN
- M GAUGE, directeur du SIGALE

Excusés :

- M DEYNOUX, Maire,
- M FRANCOIS, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme GUERIN-FOURNEL, psychologue de l'Éducation Nationale
- Mmes TEIXEIRA et GAUTHIER, enseignantes

M Duquennoy préside le conseil d'école.

Mme Ferreira est désignée secrétaire de séance.

1/ Rentrée 2023

Mme Teixeira a obtenu un poste à Charbonnières.

Effectifs prévus dans chaque niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	21	8	28	13	17	23	21

RAPPEL : Après avis du conseil des maîtres, c'est le directeur qui répartit les élèves dans les classes et arrête le service des enseignants nommés à l'école.

Répartition envisagée le 22 juin 2023 :

à l'école maternelle :

- une classe de PS-MS : 15 PS 12MS (27 élèves) avec Mme Ammar
- une classe de MS-GS-CP : 9 MS 8GS 6 CP (23 élèves) avec Mme Jayet-Laviolette

à l'école élémentaire :

- une classe de 22 CP avec Mme Hennebaut
- une classe de CE1-CE2 avec 24 élèves (13 CE1 et 11 CE2) avec M Duquennoy
- une classe de CE2-CM1 avec 25 élèves (6 CE2 et 19 CM1) avec Mme Gauthier
- une classe de CM1-CM2 avec 25 élèves (4 CM1 et 21 CM2) avec Mme Mouhli

Questions des représentants des parents :

- *Quand allons-nous savoir si les enfants de CP restent en maternelle ou passent en élémentaire ?*

Les familles des 6 élèves qui resteront à l'école maternelle ont déjà été informées. Pour les autres, les inscriptions à l'école élémentaire ont été effectuées. La répartition proposée pourrait être modifiée si plusieurs inscriptions ont lieu à l'école maternelle pendant l'été.

- *Comment va se dérouler la journée des enfants ? Comment la maîtresse va se partager ?*

La maîtresse expliquera aux parents le fonctionnement de sa classe lors de la réunion de rentrée. Les élèves de CP qui seront scolarisés à l'école maternelle retrouveront leurs camarades sur tous les temps périscolaires (garderie, cantine, TAP).

- *Auront-ils des bureaux spéciaux ? Emplacements spéciaux pour les cartables ?*

Ils auront effectivement leur propre bureau comme à l'école élémentaire. La maîtresse et l'ATSEM leur indiqueront où mettre les cartables.

- *Pourront-ils rester en chaussures ou devront-ils mettre des chaussons ?*

Ils devront mettre des chaussons comme les élèves de leur classe.

- *Est-ce que les parents devront les accompagner au même titre qu'un enfant de maternelle ?*

Non, les règles concernant l'accueil et la sortie des élèves seront les mêmes que pour les enfants de l'école élémentaire.

2/ Activités périscolaires

M GAUGE dresse un bilan des TAP en Maternelle. Sur le plan organisationnel tout s'est bien passé. Toutefois, les ateliers encadrés par des intervenants du SIGALE sont pertinents à partir de la moyenne section.

La commune d'Hurigny a choisi la compétence optionnelle « périscolaire » du SIGALE et peut donc bénéficier de 6 ateliers 3 jours par semaine.

Pour l'année prochaine, l'organisation sera donc la suivante :

Maternelle (3 ateliers)	PS	- une ATSEM
	MS-GS	- un intervenant SIGALE - une ATSEM
Élémentaire (7 ateliers)	CP-CE1-CE2	- trois intervenants SIGALE - une animatrice mairie
	CM1-CM2	- deux intervenants SIGALE - une animatrice mairie

RAPPEL : Les TAP ne relèvent pas de la compétence de l'Éducation Nationale. Il est demandé aux parents de prévenir le SIGALE de préférence par mail en cas d'absence ou de dispense de sport.

3/ Budget 2023

La municipalité a accordé ...

<p>... à l'école maternelle :</p> <p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none">- fournitures = 2 482 € <p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none">- 4500 € pour un ENI et des tablettes- 1500 € pour du matériel (sono et jeux d'imitation)	<p>... à l'école élémentaire :</p> <p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none">- fournitures = 3 880 €- Matériel pédagogique = 538 € (dont 300 € pour du matériel d'EPS)- fournitures BCD = 288 €- fournitures RASED = 300 € <p>Investissement :</p> <ul style="list-style-type: none">- 500 € pour une sono portable- 2 000 € pour le renouvellement de 4 postes informatiques
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A l'école élémentaire, la mairie a également versé une subvention à la Prévention Routière pour que les classes de CM puissent bénéficier d'une intervention.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les crédits alloués.

4/ Projet d'école

Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

École maternelle	École élémentaire
<p>Langage oral et vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none">- utilisation de la méthode « Apprenti langue » ; une séance quotidienne→ dès septembre 2023	<p>Langage écrit</p> <ul style="list-style-type: none">- États des lieux des méthodes de lecture utilisées- Recherche d'autres méthodes et outils permettant un enseignement explicite de la compréhension→ pendant l'année scolaire 2023-2024
<p>Carnet de réussite</p> <ul style="list-style-type: none">- lister des compétences observables dans chaque domaine- construire le nouveau livret→ pendant l'année scolaire 2023-2024	<p>Espace et géométrie</p> <ul style="list-style-type: none">- mise en œuvre d'un lexique de géométrie (définition, dessin, code,...)- mise en commun des définitions et des codes de propriété- mettre en œuvre d'activités ritualisées pour dédramatiser et réactiver (type calcul mental)→ pendant l'année scolaire 2023-2024
	<p>Livret scolaire Unique</p> <ul style="list-style-type: none">- mener une réflexion sur les compétences devant apparaître dans la case « principaux éléments du programme travaillés pendant la période » dans chaque domaine et pour chaque niveau.- mener une réflexion sur les « positionnements »→ 1^{er} trimestre 2023-2024

La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

École élémentaire

Récréation

- définir un nouveau planning d'organisation des récréations (récrés animées, ouverture de la ludothèque)
- dès septembre 2023

Enseignement Moral et Civique

- remettre en place un conseil d'élèves
 - mener une séquence d'apprentissage dans chaque classe sur les messages clairs
 - participer à la journée de la laïcité
- 1^{er} trimestre 2023-2024

Améliorer les relations entre les deux écoles

- mise en place des jeux coopératifs entre 3 classes de cycle différents avec des rencontres 1 fois par période
- lecture offerte des élèves de l'école élémentaire à l'école maternelle : 1^{er} semestre pour le cycle 3, 2^{ème} semestre pour le cycle 2 (une semaine sur 2)
- fusion des conseils d'école
- organisation de conseils des maîtres communs maternelle / élémentaire
- création de fiches de suivi des élèves de la PS au CM2 (APC, PAP, PAI, PPRE, RASED, stage de réussite, suivis extérieurs, rdv parents)

→ dès septembre 2023

5/ Questions diverses

- *Pour les CM2, y aura-t-il une récompense tout comme les autres années ?*

La municipalité leur offrira une carte CULTURA qui sera distribuée le 28 juin par le maire.

L'Education Nationale renouvelle l'opération "Un livre pour les vacances". Les CM2 recevront cette année *L'Odyssée d'Homère*.

- *L'école peut-elle faire le souhait au collège Pasteur que les élèves soient au moins 2 copains/ copines par classe d'Hurigny ? Ce qui facilite, lors des absences, la récupération des cours.*

Mesdames Mouhli et Gauthier aborderont ce point le 26 juin lors de la réunion de liaison avec le collège.

La séance est levée à 19h10

La président
M Duquennoy

La secrétaire de séance
Mme FERREIRA